



COMMUNIQUÉ
Paris, le 29/03/2022

30 KM/H À LYON : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » DÉNONCE UNE MESURE INEFFICACE ET REJETÉE PAR UNE LARGE MAJORITÉ DES FRANÇAIS.

Demain, mercredi 30 mars 2022, conformément au programme électoral de son maire écologiste Grégory DOUCET, la capitale des Gaules passera à 30 km/h. Plus exactement, la limitation de vitesse sera abaissée de 50 à 30 km/h sur 84 % de la voirie contre 37 % jusqu'alors. Lyon rejoint ainsi la longue liste des villes françaises qui ont d'ores et déjà adopté une vitesse réduite (Paris, Grenoble, Lille, Nantes...).

L'association « 40 millions d'automobilistes » dénonce une mesure inefficace en termes d'amélioration de la qualité de l'air et de la sécurité routière, qui participe encore davantage à réduire l'accès à la mobilité pour les automobilistes et à laquelle sont opposés 72 % des Français, selon un sondage CSA pour CNews (juillet 2021).

Sous couvert de réduire l'accidentalité routière et d'améliorer la qualité de vie des habitants, la vitesse maximale autorisée dans les rues lyonnaises passera donc dès demain à 30 km/h. La Ville suit ainsi l'exemple de bien d'autres avant elle ; pourtant, à ce jour, rien ne permet de démontrer l'efficacité de cette mesure hautement pénalisante pour les usagers motorisés.

« L'exemple le plus flagrant de l'inutilité de la mesure d'abaissement généralisé de la vitesse en ville est sûrement Paris : depuis le 30 août 2021 – date d'entrée en vigueur de la réduction de la vitesse dans la capitale – les vitesses moyennes constatées n'ont pas évolué sur la voirie concernée (à peine 1 km/h de moins, selon une étude Coyote 2021). C'est bien la preuve qu'il ne suffit pas de remplacer un chiffre par un autre sur un panneau pour que cela fonctionne. Tout ce qu'on arrive à faire dans ce cas, c'est placer dans l'illégalité et verbaliser injustement de nombreux usagers, parce qu'ils auront roulé 1 ou 2 km/h au-dessus de la vitesse maximale autorisée, sans pour autant être plus dangereux », estime Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

« C'est une mesure profondément démagogique, prise pour plaire à un électorat bobo, anti-voiture et ultra-urbain. À Lyon, cela s'inscrit dans la suite logique de la politique d'immobilité mise en place sans concertation par le maire EELV depuis son arrivée à l'Hôtel de Ville, et qui consiste principalement à bouter hors du centre-ville les véhicules motorisés pour attribuer arbitrairement tout l'espace aux piétons, vélos et autres trottinettes, sans se soucier des besoins réels de ses administrés », constate Daniel QUÉRO, dirigeant de l'association.

En outre, la mesure devrait être étendue dans les prochains mois à une partie des 59 communes appartenant à la Métropole du Grand Lyon.

CONTACT PRESSE :

Pierre CHASSERAY
presse@40ma.net

Tél. : 07 78 21 24 47



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com

➔ **À propos de « 40 millions d'automobilistes »** 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com